

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2022 à 18 h 30 en la salle du conseil, sous la présidence de M. le maire Mario Lemay, à laquelle sont présents les conseillères Josée Marc-Aurèle, Sylvie Beaulieu, Lucie Bisson et les conseillers Claude Dalpé, Christian Huard et Eric Faucher formant QUORUM.

Sont également présentes :

Mme Mélanie Brisson, directrice générale
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

Absence motivée :

Mme Amélie Poirier

La séance débute à 18 h 31.

22-635

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme Josée Marc-Aurèle
APPUYÉ par M. Christian Huard

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1. Réflexion
- 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**
 - 22-635 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE**
- 4. GESTION ADMINISTRATIVE**
- 5. RESSOURCES HUMAINES**
- 6. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 7. FINANCES ET APPROVISIONNEMENTS**
- 8. INFRASTRUCTURES**
- 9. LOISIRS**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. RÉGLEMENTATION**
 - 22-636 11.1 Adoption – Règlement 1149-19 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux
 - 22-637 11.2 Adoption – Règlement 1292 décrétant les taux de taxation pour l'année 2023
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
- 13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

